CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Agence Française de Développement

5, rue Roland Barthes

75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599

Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Étude et conception d'un cadre d'analyse financière et économique des projets d'assainissement CWIS, incluant un outil opérationnel d'aide à la décision

EAA-2026-0204-02

Table des matières

ABREVIATIONS 3
ARTICLE 1. Présentation des entités 4
1.1. Agence Française de Développement (AFD) 4
1.2. Service prescripteur : Division Eau et Assainissement (EAA) 4
1.3. La Facilité d'Appui aux Acteurs de l'Assainissement (F3A) 5
ARTICLE 2. Contexte général de la mission 5
ARTICLE 3. Contexte spécifique de la prestation 6
ARTICLE 4. Objet du marché 7
ARTICLE 5. Objectifs de la mission 7
5.1. Objectif général 7
5.2. Objectifs spécifiques 7
ARTICLE 6. Prestations attendues et missions du Consultant 7
Mission 1 : Cadrage stratégique, méthodologique et revue documentaire approfondie 7
Mission 2 : Diagnostic analytique, économique et financier du secteur 8
Mission 3 : Élaboration de la note de concept de l'outil d'analyse 9
Mission 4 : Conception, développement et paramétrage de l'outil 9
Mission 5 : Validation, diffusion et renforcement des capacités 9
ARTICLE 7. Livrables attendus 10
ARTICLE 8. Méthodologie attendue 11
ARTICLE 9. Équipe du Consultant : composition et compétences 11
ARTICLE 10. Planning indicatif 12
ARTICLE 11. Modalités de pilotage et de validation 13
ARTICLE 12. Dispositions finales 13

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AIEV	Assainissement Inclusif à l'Échelle de la Ville
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAPEX	Capital Expenditure (coûts d'investissement)
CWIS	Citywide Inclusive Sanitation
DFI	Development Finance Institution (Institution financière de développement)
EAA	Eau et Assainissement (Division de l'AFD)
F3A	Facilité d'Appui aux Acteurs de l'Assainissement
IFI	Institution Financière Internationale
IRR	Internal Rate of Return (Taux de Rentabilité Interne)
NPV	Net Present Value (Valeur Actualisée Nette)
ODD	Objectifs de Développement Durable
OPEX	Operating Expenditure (coûts d'exploitation et de maintenance)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
TA	Assistance Technique
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

ARTICLE 1. Présentation des entités

1.1. Agence Française de Développement (AFD)

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'Aide Publique au Développement (APD) et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD). Pour un monde en commun, au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l'AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités. Sa filiale **Proparco** (www.proparco.fr) soutient les investissements privés. Dédiée à mobilisation de l'expertise publique française, **Expertise France** (www.expertisefrance.fr) a rejoint le groupe AFD en 2023.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement. Elle assure la gestion du **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)**, qui cofinance des projets conciliant environnement et développement. L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Ethique que le prestataire est fortement invité à consulter, sont accessibles sur le lien suivant : www.afd.fr.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'AFD intervient à travers des prêts souverains et non souverains, des subventions, des garanties et des dispositifs d'assistance technique, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 6.

1.2. Service prescripteur : Division Eau et Assainissement (EAA)

Le Service Prescripteur du présent marché est la division **Eau et Assainissement** (EAA) de l'AFD. Elle a pour mission de promouvoir et de conduire les interventions dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la prévention et de la protection contre les inondations, de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et pluviales, en milieu rural comme en milieu urbain.

Cette division est chargée de l'instruction, de la négociation, de la contractualisation, de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des opérations de financement de l'AFD relevant des secteurs évoqués précédemment. Elle participe également à la concertation sur les politiques sectorielles avec les structures sectorielles équivalentes des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Elle développe également une réflexion stratégique permanente sur ses thématiques (notes thématiques, sectorielles, synthèse des expériences et capitalisation sur les opérations en cours.

La Division Eau et Assainissement (EAA) est également responsable du déploiement de l'approche CWIS (Citywide Inclusive Sanitation / Assainissement Inclusif à l'Échelle de la Ville – AIEV) au sein du groupe AFD.

1.3. La Facilité d'Appui aux Acteurs de l'Assainissement (F3A)

Au cours de l'année 2023, l'AFD et la Fondation Bill et Melinda Gates ont travaillé de concert dans la création d'une « Facilité d'Appui à la Structuration des Acteurs de l'Assainissement (F3A) » portée par l'AFD et financé par la FBMG. Cette facilité permettra de préparer et d'outiller les équipes de l'AFD ainsi que l'ensemble de ses partenaires nationaux et internationaux dans la préparation d'un futur d'un « portefeuille » de projet/programme dans le domaine de l'assainissement fondé sur les principes de l'AIEV.

Les problématiques à traiter par la F3A sont de plusieurs ordres : i) au niveau de l'AFD : malgré une cible à 40% de financement à destination de l'assainissement (Cadre d'Intervention Sectoriel), les équipes de l'AFD sont encore faiblement pourvues pour mener à bien l'identification, l'instruction et le suivi-exécution de projets novateurs dans ce domaine, notamment sur le développement de nouveaux produits financiers adaptés aux différents intervenants ; ii) au niveau sectoriel : une offre technique, technologique et d'appui-conseil assez faible, souvent peu pertinente, et qui engendre des coûts d'instruction / suivi-exécution très importants pour nos partenaires comme pour les équipes de l'AFD ; iii) au niveau de nos homologues : un important travail de coordination est nécessaire entre les différents bailleurs de fonds pour structurer un cadre d'intervention et des outils en commun, pour pouvoir envisager la conception de programmes d'investissement plus ambitieux et fondés sur une approche partenariale.

La facilité sera structurée autour de deux composantes : i) composante 1 : une assistance technique aux équipes de la division EAA de l'AFD ; ii) une composante 2 : un fonds d'études et de prestations permettant de recruter des prestataires externes en fonction des besoins identifiés par les équipes de la FBMG et de l'AFD.

ARTICLE 2. Contexte général de la mission

L'approche *Citywide Inclusive Sanitation* (CWIS) constitue aujourd'hui le cadre de référence international pour la planification et le développement de services d'assainissement urbain universels, équitables et durables. Elle repose sur un changement de paradigme fondamental : l'assainissement n'est plus envisagé prioritairement comme un ensemble d'infrastructures à construire, mais comme un service public continu, devant être fourni à l'ensemble de la population urbaine, quels que soient les statuts fonciers, les niveaux de revenus ou les solutions techniques mobilisées.

Le CWIS vise ainsi à assurer une couverture à l'échelle de la ville en combinant de manière cohérente des systèmes d'assainissement collectifs, décentralisés et autonomes, tout en garantissant la sécurité sanitaire, la protection de l'environnement et l'équité d'accès au service. Cette approche repose sur plusieurs principes structurants : l'inclusion universelle, la reconnaissance de la diversité technologique, la durabilité environnementale et financière des services, ainsi qu'une gouvernance multi-acteurs associant autorités publiques, opérateurs privés et usagers. Dans ce cadre, la performance d'un système d'assainissement s'apprécie avant tout à sa capacité à fournir, dans la durée, un service fiable, sûr et financièrement soutenable à l'échelle urbaine.

Si le cadre conceptuel du CWIS est aujourd'hui largement reconnu par les bailleurs de fonds et les acteurs du secteur, son opérationnalisation demeure toutefois limitée, en particulier sur les plans économique et financier. Dans de nombreux contextes urbains, la planification et l'instruction des projets d'assainissement restent dominées par des approches fragmentées,

historiquement centrées sur les réseaux collectifs, sans prise en compte suffisante des systèmes non collectifs pourtant majoritaires dans les villes des pays à revenu faible et intermédiaire. Les outils d'analyse financière traditionnellement mobilisés dans le secteur peinent ainsi à intégrer la diversité des modèles techniques, institutionnels et économiques propres aux systèmes CWIS, ainsi que les interactions entre ces différents sous-systèmes à l'échelle de la ville.

La **maîtrise des coûts d'investissement (CAPEX)** et des **coûts d'exploitation et de maintenance (OPEX)** constitue pourtant un enjeu central de l'opérationnalisation du CWIS. Dans des contextes marqués par la rareté des ressources publiques, la contrainte sur l'endettement des États et des collectivités et la nécessité de garantir l'accessibilité financière du service pour les ménages, la soutenabilité des services d'assainissement dépend fortement de la capacité à concevoir des systèmes techniquement adaptés mais également économiquement efficients. Les retours d'expérience de villes telles que Dakar, Lusaka ou Kampala montrent que l'absence d'une vision consolidée des coûts complets de l'assainissement — incluant les investissements initiaux, les coûts d'exploitation, de régulation, de renouvellement des actifs, ainsi que les coûts sociaux et environnementaux — constitue un frein majeur à la planification stratégique, à la priorisation des investissements et à la mise à l'échelle des services CWIS.

Par ailleurs, l'approche CWIS implique la mobilisation d'une pluralité d'acteurs, en particulier des opérateurs privés intervenant sur les segments non raccordés de la chaîne de valeur (vidange, transport, traitement, valorisation). Les modèles économiques de ces acteurs, souvent caractérisés par une forte intensité capitalistique, des marges limitées et une exposition élevée aux risques, restent insuffisamment intégrés dans les analyses financières utilisées pour la conception et l'instruction des projets. Cette situation limite la capacité des autorités publiques et des bailleurs à apprécier la soutenabilité globale des services d'assainissement et à structurer des mécanismes de financement adaptés.

Dans ce contexte, le développement d'un **outil d'analyse financière et économique spécifiquement adapté aux projets d'assainissement fondés sur l'approche CWIS** apparaît comme un levier stratégique pour renforcer l'opérationnalisation de cette approche. Un tel outil doit permettre d'analyser de manière intégrée les coûts, les flux financiers et les mécanismes de financement des différents systèmes d'assainissement à l'échelle urbaine, de comparer des scénarios techniques et institutionnels, et d'évaluer la soutenabilité financière des services sur le long terme. Il constitue un prérequis essentiel pour améliorer la conception, la priorisation et le financement des projets d'assainissement, tant pour les équipes de l'AFD que pour leurs partenaires (collectivités, bureaux d'études, opérateurs), et pour sécuriser les décisions d'investissement dans une logique pleinement alignée avec les principes du CWIS.

ARTICLE 3. Contexte spécifique de la prestation

Dans le cadre de la F3A, l'AFD souhaite développer un outil opérationnel d'analyse financière et économique permettant d'évaluer la viabilité, la soutenabilité et la rentabilité globale des projets d'assainissement fondés sur les principes du CWIS. Cet outil devra être mobilisable lors des phases d'identification, d'instruction et de suivi-évaluation des projets, et compatible avec les standards analytiques des bailleurs de fonds.

ARTICLE 4. Objet du marché

Le présent marché a pour objet le recrutement d'un Consultant chargé de concevoir un outil d'analyse financière et économique des projets d'assainissement CWIS, accompagné d'un guide méthodologique d'utilisation et d'un dispositif de test, de validation et de diffusion.

ARTICLE 5. Objectifs de la mission

5.1. Objectif général

Développer un outil d'analyse financière et économique permettant d'évaluer la viabilité, la soutenabilité et la rentabilité globale des projets d'assainissement fondés sur l'approche CWIS.

5.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs de l'étude sont ainsi définis :

- Réaliser un état des lieux des outils et méthodes existants d'analyse financière et économique de l'assainissement ;
- Identifier les paramètres clés de coûts, de revenus et de financement propres aux systèmes CWIS ;
- Concevoir un modèle analytique (outil Excel/Power BI) adaptable à différentes échelles ;
- Élaborer un guide méthodologique d'utilisation à destination des équipes projet et partenaires ;
- Tester, valider et diffuser l'outil auprès des utilisateurs cibles.

ARTICLE 6. Prestations attendues et missions du Consultant

La mission du Consultant s'articulera autour de cinq missions complémentaires et progressives, couvrant l'ensemble du cycle de développement de l'outil d'analyse financière et économique CWIS, depuis le cadrage conceptuel jusqu'à la validation opérationnelle et au transfert de compétences. Chaque mission donnera lieu à des livrables intermédiaires permettant une validation progressive par l'AFD et la F3A.

Mission 1 : Cadrage stratégique, méthodologique et revue documentaire approfondie

Cette mission vise à définir le cadre stratégique, méthodologique et opérationnel de l'étude, et à établir un socle conceptuel commun pour le développement de l'outil.

Elle permettra d'assurer un alignement entre le Consultant, l'AFD et les parties prenantes sur les objectifs, le périmètre, la méthodologie et les modalités de mise en œuvre de la mission.

Elle comprendra notamment :

Cadrage méthodologique et opérationnel de la mission :

- la définition du périmètre géographique, institutionnel et sectoriel de l'étude, ainsi que des études de cas à analyser ;

- la validation du cadre méthodologique, des approches analytiques et des outils de collecte et d'analyse des données ;
- l'élaboration d'un plan de travail détaillé, incluant le calendrier, les responsabilités et les modalités de restitution ;
- l'identification des sources d'information prioritaires et des parties prenantes clés à consulter.

Revue documentaire et cadrage conceptuel :

- l'analyse approfondie des principes du CWIS et de leur traduction économique et financière ;
- la revue critique des outils existants d'analyse financière et économique de l'assainissement développés par les bailleurs de fonds et organismes spécialisés ;
- l'analyse des cadres analytiques utilisés par les bailleurs pour l'instruction des projets d'assainissement ;
- l'identification des lacunes méthodologiques à combler pour le développement de l'outil.

Mission 2 : Diagnostic analytique, économique et financier du secteur

Cette mission vise à analyser les structures de coûts, de revenus et de financement des services d'assainissement dans des contextes CWIS.

Elle portera notamment sur :

- l'analyse détaillée des chaînes de valeur de l'assainissement (CAPEX, OPEX, coûts de régulation, coûts sociaux et environnementaux) ;
- l'analyse d'études de cas empiriques, afin de documenter les modèles économiques réels des services d'assainissement. À ce titre, l'analyse se concentrera principalement sur les contextes de **quatre pays d'Afrique de l'Ouest : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo**, où l'AFD et ses partenaires sont engagés dans des dynamiques sectorielles significatives dans le domaine de l'assainissement urbain. Ces pays serviront de **cas d'analyse prioritaires** pour examiner les structures de coûts, les modèles économiques des différents segments de la chaîne de valeur (collectif et non raccordé), ainsi que les mécanismes de financement, de tarification et de régulation des services.
- cette analyse sera conduite principalement à partir de la revue documentaire et d'entretiens réalisés à distance avec les acteurs concernés, sans déplacement sur site à ce stade ;
- des exemples internationaux complémentaires (par exemple **Dakar, Lusaka ou Kampala**) pourront également être mobilisés à titre comparatif afin d'enrichir l'analyse et d'identifier des enseignements pertinents pour le développement de l'outil ;
- l'analyse des mécanismes tarifaires, de subventions et de péréquation financière ;
- l'identification des paramètres économiques clés à intégrer dans l'outil.

Mission 3 : Élaboration de la note de concept de l'outil d'analyse

Cette mission a pour objectif de formaliser une note de concept détaillée servant de cahier des charges technique de l'outil.

Elle inclura :

- la définition des objectifs fonctionnels de l'outil (types d'analyses, indicateurs, scénarios) ;
- la proposition de l'architecture méthodologique (modules, entrées/sorties, hypothèses) ;
- le choix des méthodes de calcul économique et financier (coûts complets, soutenabilité, rentabilité socio-économique) ;
- la validation de la note de concept avec l'AFD avant développement.

Mission 4 : Conception, développement et paramétrage de l'outil

Cette mission consistera à concevoir et développer l'outil d'analyse financière et économique CWIS.

Elle comprendra :

- le développement d'un outil paramétrable (Excel et/ou Power BI) ;
- l'intégration de modules de calcul (coûts complets, NPV[1], IRR[2], scénarios de financement, analyses de sensibilité) ;
- la production d'un guide utilisateur détaillé ;
- l'illustration de l'outil à travers des cas pratiques ;
- le test pilote et la validation de l'outil sur un nombre limité de projets d'assainissement en cours ou récents, en collaboration avec les REPs de la division EAA, afin de vérifier la robustesse des hypothèses, la pertinence des résultats et la facilité d'utilisation ;
- l'ajustement et le paramétrage final de l'outil sur la base des retours des utilisateurs et des résultats du test pilote.

Mission 5 : Validation, diffusion et renforcement des capacités

Cette mission vise à finaliser, valider, diffuser l'outil et assurer son appropriation durable par les utilisateurs cibles.

Elle s'articulera autour de deux volets distincts :

[1] NPV (Net Present Value / Valeur Actualisée Nette) : indicateur financier mesurant la valeur créée par un projet, correspondant à la somme actualisée des flux de trésorerie futurs (coûts et revenus). Une NPV positive indique que le projet est économiquement viable.

[2] **IRR (Internal Rate of Return / Taux de Rentabilité Interne)** : taux d'actualisation pour lequel la NPV d'un projet est nulle. Il permet d'apprécier la rentabilité d'un projet en la comparant à un taux de référence (coût du capital ou taux d'actualisation).

Validation opérationnelle de l'outil

Ce volet vise à confirmer la robustesse, la pertinence et l'opérationnalité de l'outil dans des conditions réelles d'utilisation. Il comprendra :

- l'organisation d'ateliers techniques de validation avec les équipes de l'AFD et les parties prenantes concernées ;
- la consolidation et la validation finale de l'outil sur la base des retours issus du test pilote réalisé dans la Mission 4 ;
- l'ajustement final de l'outil, du guide utilisateur et des paramètres techniques.

Diffusion de l'outil et renforcement des capacités

Ce volet vise à assurer l'appropriation et l'utilisation durable de l'outil par les utilisateurs cibles.

Il comprendra :

- la production d'une version finalisée de l'outil accompagnée :
 - d'un guide utilisateur détaillé ;
 - d'un guide de présentation et de vulgarisation ;
- l'organisation d'ateliers de formation et de restitution à destination des utilisateurs cibles, notamment :
 - les équipes de l'AFD ;
 - les bureaux d'études partenaires ;
 - les partenaires techniques et financiers concernés ;
- la préparation de supports pédagogiques adaptés (présentations, cas d'application, notes méthodologiques) ;
- la formulation de recommandations pour l'utilisation, la mise à jour et la diffusion future de l'outil.

ARTICLE 7. Livrables attendus

Les livrables suivants sont attendus. Ils devront être fournis en version électronique, en français, et validés par l'AFD et la F3A.

1. **Livrable 1 : Note de cadrage et plan de travail** : document précisant le périmètre de l'étude, la méthodologie détaillée, le planning et les responsabilités.
2. **Livrable 2 : Rapport de revue documentaire et diagnostic analytique** : synthèse critique des cadres existants, outils analysés et enseignements tirés des études de cas.
3. **Livrable 3 : Note de concept de l'outil d'analyse** : document technique détaillant l'architecture, les hypothèses, les modules et les indicateurs de l'outil.
4. **Livrable 4 : Outil d'analyse financière et économique CWIS** : modèle opérationnel (Excel / Power BI) accompagné d'un guide utilisateur.
5. **Livrable 5 : Rapport final et supports de formation** : consolidation des résultats, retour d'expérience des tests pilotes et supports pédagogiques.

ARTICLE 8. Méthodologie attendue

La méthodologie proposée devra permettre de produire des analyses économiques et financières robustes, comparables et directement opérationnelles, en cohérence avec les principes du CWIS et les standards d'analyse des bailleurs de fonds. Elle reposera sur une approche mixte combinant analyse documentaire, collecte de données qualitatives et quantitatives, modélisation financière et validation participative des résultats. Le Consultant veillera à assurer la triangulation des sources et la validation progressive des hypothèses et résultats avec l'AFD.

La méthodologie s'articulera notamment autour des étapes suivantes :

- **Revue documentaire approfondie** : analyse des cadres conceptuels du CWIS, des politiques sectorielles, des méthodologies existantes d'analyse économique et financière de l'assainissement (collectif et autonome), ainsi que des outils développés par les bailleurs de fonds et organismes spécialisés. Cette revue permettra d'identifier les bonnes pratiques, les limites des approches existantes et les éléments méthodologiques à intégrer dans l'outil CWIS.
- **Entretiens semi-directifs avec les parties prenantes** : conduite d'entretiens ciblés avec les équipes de l'AFD, les collectivités, les opérateurs de services, les bureaux d'études et, le cas échéant, d'autres partenaires techniques et financiers, afin de recueillir des informations qualitatives sur les modèles économiques, les structures de coûts, les contraintes opérationnelles et les besoins analytiques des utilisateurs finaux.
- **Analyses économiques et financières** : analyse des coûts d'investissement et d'exploitation (CAPEX/OPEX), des flux financiers, des mécanismes tarifaires et de subvention, ainsi que des paramètres de soutenabilité financière des services d'assainissement. Cette étape inclura la définition des hypothèses clés, la construction de scénarios et la modélisation financière (notamment NPV, IRR, analyses de sensibilité), en tenant compte de la diversité des systèmes CWIS.
- **Ateliers de validation nationaux et/ou régionaux** : organisation d'ateliers techniques de restitution et de validation des résultats intermédiaires et finaux, visant à confronter les analyses aux réalités de terrain, à affiner les hypothèses et à favoriser l'appropriation de l'outil par les utilisateurs. Ces ateliers permettront également d'identifier les ajustements nécessaires avant la finalisation de l'outil et de son guide d'utilisation.

ARTICLE 9. Équipe du Consultant : composition et compétences

Le Consultant devra mobiliser une équipe restreinte, disposant d'une expertise solide en analyse économique et financière du secteur de l'assainissement et en développement d'outils analytiques. Compte tenu de la nature ciblée de la mission et du nombre limité de parties prenantes, l'équipe devra privilégier une structure légère et efficace.

L'équipe devra comprendre au minimum le profil clé suivant :

Chef de mission / Expert principal en économie et finance de l'assainissement

- Diplôme supérieur (Master ou Doctorat) en économie, finance, développement ou domaine équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'analyse économique et financière, **de préférence dans le secteur de l'assainissement**, de l'eau ou des services associés ;

- Expérience confirmée dans le développement de modèles économiques et financiers, et dans la conception d'outils analytiques ou d'aide à la décision ;
- Capacité à réaliser la modélisation financière (NPV, IRR, analyses de sensibilité, scénarios) et à traduire des analyses complexes en outils opérationnels ;
- Expérience de collaboration avec des bailleurs de fonds internationaux (AFD, Banque mondiale, BAD, UE ou équivalent) souhaitée ;
- Capacité à piloter la mission, à interagir avec les parties prenantes et à assurer la qualité technique des livrables.

Expertises complémentaires (mobilisables en appui, si nécessaire)

Le Consultant pourra mobiliser, en appui ponctuel et selon les besoins, des compétences complémentaires, notamment :

- **Expertise sectorielle assainissement / CWIS** afin de garantir la pertinence sectorielle des hypothèses, des paramètres et des cas d'application de l'outil. Le Consultant pourra s'appuyer, en tant que de besoin, sur les échanges avec le Coordonnateur de la F3A, qui dispose d'une expertise reconnue dans le domaine de l'assainissement et du CWIS, afin d'assurer l'alignement de l'outil avec les réalités opérationnelles du secteur et les besoins de l'AFD.
- **Expertise en développement d'outils analytiques et gestion de données** afin d'appuyer le développement technique de l'outil (Excel, Power BI ou équivalent) et l'optimisation de son ergonomie.

Ces expertises complémentaires ne constituent pas nécessairement des profils clés et pourront être mobilisées de manière ponctuelle.

ARTICLE 10. Planning indicatif

La durée totale de la mission est estimée à **9 mois calendaires**, pour un niveau d'effort global estimatif de **4 à 5 expert*mois**, principalement porté par le Chef de mission / Expert principal, avec, le cas échéant, un appui ponctuel d'expertises complémentaires.

La répartition indicative est la suivante :

Phase	Activités principales	Période	Effort estimé (expert*mois)
Mission 1	Cadrage stratégique, méthodologique et revue documentaire	Mois 1	0,6 à 0,8
Mission 2	Diagnostic analytique, économique et financier	Mois 2–3	1,0 à 1,3
Mission 3	Élaboration de la note de concept de l'outil	Mois 4	0,6 à 0,8
Mission 4	Conception, développement, paramétrage et validation pilote de l'outil	Mois 5–7	1,4 à 1,7
Mission 5	Validation finale, diffusion et renforcement des capacités	Mois 8–9	0,6 à 0,8

Répartition indicative par type d'expertise :

- Chef de mission / Expert principal : **3,5 à 4,5 expert*mois**
- Expertises complémentaires (appui ponctuel, si nécessaire) : **0,5 expert*mois maximum**

ARTICLE 11. Modalités de pilotage et de validation

La mission sera pilotée par la **Division Eau et Assainissement (EAA)** de l'AFD, à travers l'équipe de gestion de la F3A. EAA assurera la supervision stratégique de la mission et la validation des principales orientations méthodologiques et des livrables.

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec les équipes de l'AFD. Des réunions de cadrage, des points d'avancement réguliers et des ateliers de restitution seront organisés afin d'assurer le suivi de la mission et la validation progressive des résultats.

Les livrables intermédiaires et finaux seront soumis à l'AFD pour revue et validation, conformément aux procédures en vigueur. Le Consultant intégrera les observations formulées avant validation formelle de chaque livrable.

L'ensemble des livrables et outils développés dans le cadre de la mission sera la propriété de l'AFD, qui en assurera l'utilisation et la diffusion dans le cadre des activités de la F3A et des projets CWIS.

ARTICLE 12. Dispositions finales

La langue de travail est le français. Le Consultant devra respecter les règles éthiques, environnementales et sociales de l'AFD ainsi que les standards internationaux en matière de prestations intellectuelles.